



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION ET
CERTIFICAT DE PUBLICATION
RÈGLEMENT N° 1771-01**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1771-01 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement complémentaire au Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens n° 1771 afin d'y ajouter une disposition autorisant la présence d'un chien en laisse sur les sentiers du parc nature Harwood

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance extraordinaire du 1^{er} novembre 2021.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce cinquième (5^e) jour du mois de novembre deux mille vingt et un (2021).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca